

Le taxshift pour les nuls

Puisque plus personne, même des politiques, ne s'y retrouve...

PAR MICHEL HENRION

Je ne vais tout de même pas, au prochain Gordel, endosser un t-shirt proclamant "Le tax-shift maintenant !" comme je l'ai fait jadis pour réclamer la scission de BHV», s'exclamait l'autre jour le CD&V Eric Van Rompuy, président de la Commission des Finances de la Chambre.

Pourtant, il y a un indéniable point commun entre les dossiers « tax shift » et « BHV » : tous deux ont fleuri à la une des médias, mais le grand public n'y entrave que pouic hermétique.

Les mots ont théoriquement un sens. Sauf d'évidence en politique. L'expression *tax shift*, importée du monde anglo-saxon, est totalement abstraite.

Pire : c'est un piège médiapolitique dans la mesure où, en bonus, la rue de la Loi multiplie les ambiguïtés, les interprétations fluctuantes, les confusions, les contradictions.

Tout est issu d'un constat peu contesté, présent en toutes lettres dans la déclaration gouvernementale : « *La pression fiscale et parafiscale globale, y lit-on, est non seulement très élevée en Belgique mais en outre, la répartition est déséquilibrée entre les revenus du travail et les autres revenus.* » Pas faux, puisque notre pays est carrément le troisième le plus taxé de l'OCDE, avec une pression fiscale de 44,6 % du PIB contre une moyenne de 34,1 % (2013). Mais lorsqu'on se penche sur la structure de l'impôt, oups, une évidence : chez nous, on taxe davantage les revenus des personnes physiques

que les bénéficiaires des sociétés. Loin déjà d'être d'accord sur les solutions mais pressés d'annoncer au bon peuple la naissance de la #suédoise, les négociateurs N-VA, CD&V, OVLD et MR convinrent juste d'un texte un brin flou passe-partout. A savoir que (là on va citer *in extenso*, en toute conscience du risque somniférique) « *le gouvernement maîtrisera les dépenses et mettra en œuvre un glissement fiscal et parafiscal (tax shift) pour financer une réduction substantielle des charges, de manière à diminuer les charges fiscales et parafiscales sur le travail* » (fin de citation).

Pour faire simple : les recettes de l'Etat restent kif, mais tandis qu'on baisse des impôts d'un côté on en augmente forcément d'autres pour compenser. Capito ? Vous voyez, c'est tout simple, le tax shift, au-delà du jargon.

Le hic, c'est que Kris Peeters et Charles Michel auraient peut-être dû, à l'époque, prolonger de quelques jours leur mission d'informateurs, histoire de se mettre davantage d'accord entre partis sur les modalités d'exécution de ce fameux tax shift, que nul n'imaginait à l'époque voué à un tel hype médiapolitique.

LE CONCOURS LÉPINE DU CD&V

Lorsque le Front commun syndical FGFB-CSC-CGSLB (syndicat libéral) a réussi sa manifestation nationale du 6 novembre dernier (120 000 travailleurs fâchés, dont – surprise – la moitié de Flamands), le CD&V de Kris Peeters et Wouter Beke – qui n'oublie jamais de ménager le poids du pilier syndical chrétien – s'est mis à agiter triomphalement le drapeau du tax shift (le grand glissement fis-

cal) comme s'il venait de conquérir Iwo Jima. Comme un symbole d'une certaine équité. « *Oui, ami travailleur, désolé de te faire avaler le saut d'index mais reste cool, on va voir ce que l'on va voir : le capital va itou devoir y passer.* »

En fait, c'est le CD&V – le seul parti du gouvernement Michel à avoir une « aile gauche » – qui a, en quelque sorte, littéralement inventé le tax shift. Tout comme Louis Lépine avait inventé en son temps (1897) le sifflet à roulettes et les chiens-sauveteurs.

Ici, il s'agissait de sauver la face à Marc Leemans, le puissant leader flamand des syndicats chrétiens. De distancier son organisation de cet empêcheur de tourner en rond, de ce fétichiste de la concertation sociale qu'est Marc Goblet, le très stratège secrétaire général de la FGFB/ABVV.

C'est le temps de la métamorphose de Kris Peeters : on ne reconnaît plus l'ex-boss patronal de l'Unizo (PME flamandes) qui, soudain, devient quasi militant syndicaliste. Pour faire simple, la stratégie, la vision sociale-chrétienne est d'estimer que le tax shift (glissement fiscal) se doit d'être un contrepoids pour les « mesures asociales » que les syndicats ont dû avaler.

Wouter Beke, vrai boss incontesté du CD&V, l'a encore martelé l'autre jour à la VRT : « *Mettez-vous bien dans la tête, a-t-il dit en substance, que le tax-shift est dans la bible gouvernementale* » et « *qu'il s'agit de répondre au sentiment d'injustice sociale* ». Bref, augmentons, notamment, la taxation sur le capital et, de préférence, pas touche à la Sécurité sociale. Car ça, cela ferait encore mauvais effet pour un CD&V proche du monde syndical du Nord et qui se veut le « visage

social» (le truc a l'air de ne pas trop mal fonctionner) des mechantes tribus #suédoises.

Le hic, c'est que, tant du côté des libéraux de l'OpenVLD que des nationalistes N-VA de Bart De Wever, le tax shift est vu comme tout sauf une compensation pour les mesures qui suscitent l'ire du Front commun syndical. Comme souvent, le parti de Gwendolyn Rutten n'est pas forcément très clair : on y rêve toujours d'une réduction de la taxation sur le travail en réduisant « le coût de l'Etat ». Comment ? L'OpenVLD ne le sait pas trop lui-même.

Le discours de la N-VA va, lui, encore plus loin. Hendrik Vuye, le chef de groupe N-VA à la Chambre, a fixé une des pistes importantes des nationalistes : « *Il faut mettre sur la table le fonctionnement et l'organisation de la Sécurité sociale.* » Olé, l'inverse exact du CD&V.

REGLOBALISER LES REVENUS COMME JADIS

En fait, on voit se dessiner plusieurs phénomènes :

- les politiques se méfient des réactions de l'opinion publique. Le ministre des Finances N-VA, Johan Van Overtveldt, a évoqué l'idée d'une péréquation cadastrale. De Wever a illico tué l'idée dans l'œuf. Sans doute se souvenait-il que le dernier ministre des Finances à avoir voulu cela il y a des lustres (Gaston Geens) y perdit, face à l'impopularité du système, tout espoir de carrière fédérale et fut relégué au niveau de l'Exécutif flamand.

- certains politiques, certains économistes, comme le libéral Bruno Colmant, ne voient comme vraie solution que d'en revenir à l'esprit de la réforme fiscale de 1962. Qui globalisait simplement TOUS les revenus, du travail et du capital. « *On va immanquablement, dit-il à M... Belgique, en revenir un jour à la globalisation des revenus : il n'y a plus aucun obstacle à reglobaliser.* »

- l'objectif du tax shift en devient aujourd'hui presque flou, peu clair, voire indéterminé, tant les buts affichés par les partis de coalition sont sensiblement différents.

- les tabous des partis s'additionnent à un rythme fou au fil des interviews. Le scénario d'une taxe sur la consommation, via la TVA ? « *Pas question, dit la N-VA. Cette piste augmenterait immanquablement la*

facture de certains citoyens, comme les pensionnés. »

Taxer le capital (c'est somme toute assez faible en Belgique et surtout mal fichu) : multiples veto. Taxer les plus-values (un truc d'application dans bon nombre de pays d'Europe, là où la Belgique est un des rares pays à ne rien faire) ? Ouh lala, vous n'y pensez pas, s'écrient d'autres. Le comble : le président du Voka (le puissant patronat flamand) en

arrive à proclamer que le tax shift est, à ses yeux, totalement inutile.

Question du jour : Bart De Wever va-t-il un jour prochain adopter le même point de vue ? Cela n'étonnerait guère.

VUYE : « ON IMPOSE LA FLAMANDISATION DU NIVEAU BELGE »

Il faut évidemment relativiser cette pluie de veto, même si elle tourne drache. C'est classique dans le jeu politique que, avant tout grand wow, chacun y aille de sa musclette. De même qu'il faut toujours se méfier des récits médiatiques pessimistes qui vous martèlent que « *la baudruche du tax shift s'est dégonflée* ». C'est une ficelle de com' assez récente, mais ingénieuse : les médias vous martèlent que tout est voué à l'impossible et, soudain, un lapin sort triomphant du chapeau. Peu importe alors qu'il soit miteux ou efflanqué : comme personne n'y croyait plus, le tour de magie politique passe la rampe. Les Carambars de la com' peuvent faire parfois avaler n'importe quoi.

Marc Coucke, l'ex-CEO médiatique d'Omega Pharma, n'a cependant pas tort lorsqu'il commente : « *Avec le tax shift, Charles Michel est dans un nid de serpents dans lequel il doit trouver son chemin.* » Et d'y aller d'une plus-value : « *La Belgique a retrouvé ses vieux démons qui sont partout.* » De fait, lorsque le N-VA Hendrik Vuye, en marge du tax shift, déclare (on cite) : « *On assiste à une flandisation du niveau belge. On lui impose la politique libérale N-VA et des autres partis flamands* », on ne peut pas dire qu'il appuie vraiment le Premier ministre.

DES MARGES DE MANŒUVRE RÉDUITES

Ce qui est bien réel, ce sont aussi certaines réalités économiques.

On peut comprendre l'extrême prudence de d'aucuns sur le fait de modifier des taux de TVA : au moment où la machine économique se relance, au moment où la consommation semble redémarrer, peut-on prendre le risque de tout casser par une erreur d'appréciation ? (Le problème du saumon fumé à 6 %, si souvent évoqué par des économistes en chambre qui ignorent qu'il s'agit depuis lurette d'un produit d'appel d'Aldi ou Lidl, n'apparaît pas vital.)

« *Cette piste, a dit Veerle Wauters de la N-VA, augmentera inmanquablement la facture de certains citoyens, comme les pensionnés. Il faudra donc trouver un autre mécanisme pour gommer cette hausse de la fiscalité.* »

C'est pourquoi la rue de la Loi bruisse sans cesse de rumeurs : introduire un nouveau taux (8 %), aménager des glissements socialement acceptables (luxes de 21 % à 22 %, mais déductions pour des produits basiques pour les plus démunis ?).

Taxer les comportements polluants pour modifier les comportements ? Dès lors que De Wever n'entend pas toucher à ce scandale très belge que sont les voitures de société, bye bye. On se contentera donc – c'est une quasi certitude – d'accises sur le diesel...

Et comme, de toute manière, les compétences d'environnement sont plutôt régionalisées, la marge de manœuvre est, là aussi, forcément réduite.

Le patrimoine ? Le précompte mobilier ? La taxation du capital ? Même opposition de la N-VA et des libéraux flamands. Oh, De Wever serait bien disposé à céder de quoi faire illusion, genre « *taxe-Caïman controversée sur les diamantaires* », mais certainement pas un grand trophée de gauche.

Ici, aussi, vu l'état des tabous, marge de manœuvre faiblarde.

« *Lorsqu'on recense les jalons des différents partis, dit l'économiste Bruno Colmant, on en résume la surface à un territoire millimétrique : pas d'impôt sur le capital, ni sur les plus-values, ni sur l'immobilier, ni les voitures de société. Pas question non plus d'augmenter la dernière tranche d'imposition marginale, qui serait pourtant la seule manière d'augmenter le minimum non imposable.* »

Bizarre comme constat, au moment où le directeur du Centre de politique fiscale de l'OCDE n'y va pas de main

morte lorsqu'il pointe la « *situation aberrante de la Belgique : le capital n'y est pas taxé, tandis que le travail y est surtaxé* ».

Le Premier ministre, fin mai, à la Chambre, y est encore allé d'une déclaration optimiste : « *Nous prévoyons un accord pour l'été avec trois sources de revenus qui permettraient de faire baisser l'impôt sur le travail : la consommation, l'environnement et les revenus du capital. Le gouvernement ne sera pas déstabilisé ou divisé : il est déterminé à réussir.* » Olé.

CD&V ET OVLD N'AIDERONT PAS LA N-VA

La pièce se jouera en tout essentiellement entre partis du Nord, même si on connaît la créativité dont peut faire preuve, en conclave, un Didier Reynders, qui n'oublie jamais qu'il fut ministre des Finances. Contrairement à ce qu'on pense souvent du côté francophone, c'est la N-VA qui pourrait aller le plus loin dans la conciliation pour dégager un consensus. Mine de rien, elle a plein

de pistes diverses en stock.

Si OpenVLD et N-VA se trouvent idéologiquement assez proches l'un de l'autre (centre-droit) pour ce qui est du tax shift, on peut cependant penser que ce seront probablement CD&V et VLD qui se trouveront. Pourquoi ? Ben, parce qu'ils veulent tous les deux éviter que la fameuse force du changement de Bart De Wever (*De kracht van de verandering*) ne se matérialise par trop.

Ne pas perdre de vue que si le CD&V s'est allié avec la N-VA dans ce gouvernement #suédois, c'est non seulement parce qu'il était un brin fatigué du PS, mais aussi parce que Wouter Beke espère toujours arriver à étouffer un jour la N-VA.

De plus, CD&V et VLD, qui savent que le grand virage socioéco de De Wever vise leurs électeurs, auront peut-être comme une légère envie de neutraliser la N-VA dans ce débat. Tant pour des raisons économiques que politiques – le « *goodwill* » ne sera pas automatiquement présent –, le tax shift à venir a donc toutes les chances d'être plutôt modeste. Mais,

pour la N-VA, l'opération pourrait s'étaler sur plusieurs années. Avec l'hypothèse d'un « *coup à jouer* » juste avant les élections de 2019.

Quant au CD&V, le timing est pour lui plus important que le contenu. Le CD&V veut tout bonnement avoir un trophée à agiter devant le Mouvement ouvrier chrétien. Pouvoir afficher qu'il a obtenu un trophée avant cet événement pas mince que sera la nouvelle manifestation nationale du Front commun prévue pour le 7 octobre, bougie rouge-verte-bleue pour l'anniv' du gouvernement Michel.

Il faut en tout cas attentivement surveiller les faits et gestes de Kris Peeters, qui entend d'évidence gagner la « *bataille de la perception* » dans un gouvernement positionné très au centre-droit.

Kris Peeters, même s'il vit mieux d'être relégué à un second rôle, n'a pas renoncé à ses ambitions de Premier ministre. L'image du visage social qui a tenu tête à la N-VA, c'est vraiment pas un mauvais profil à présenter aux électeurs de 2019. ■

MICHEL HENRION.

76% des Belges pour un impôt sur la fortune 74% des Belges pour un impôt sur les plus-values

(Grand Baromètre – janvier 2015)

(Grand Baromètre – janvier 2015)

Virage fiscal: 50 idées pour que la réforme tienne la route

Cher Premier. Ce n'est pas pour te mettre la pression, mais tout le monde t'attend au tournant, avec la grande (?) réforme fiscale que tu nous promets depuis les élections.

Alors, pour éviter un tax shift qui fait pschitt, des masses de syndicalistes furibonds dans les rues et un Peeters mettant un « *helfie* » bien senti dans la face à Bart, il va falloir faire preuve de créativité, Charles. Dix personnalités te soumettent même leurs suggestions.

Quel tax shift dévoiler mi-juillet à la population ? Plus que jamais, à l'heure de relancer durablement notre économie, les tabous doivent sauter, comme l'évoque l'éthologue et homme d'affaires Jean-Marie Delwart, qui entend taxer l'anormalité : « *Par exemple, si vous importez des fraises*

d'Afrique du Sud – sachant que nous en avons à Wépion et que les fraises contiennent 95 % d'eau –, c'est anormal, donc vous êtes taxé. Par contre, si vous achetez du pain à la boulangerie du coin (fait avec des produits de chez nous), c'est normal, donc le pain ne serait pas taxé. Il existe d'autres anomalies à taxer, comme le prix du diesel, plus bas que celui de l'essence... »

La créativité, voilà ce qui manque cruellement dans les propositions actuellement

sur la table. Pour Etienne de Callatay, économiste en chef de la banque Degroof, l'augmentation de la TVA et la taxation des comportements polluants trouvent davantage grâce qu'une large imposition du capital. Il veut taxer « *non plus le revenu cadastral, mais les loyers nets de frais, pour promouvoir l'entretien des bâtiments et lutter contre le travail au noir* ». Côté syndical, le discours est plus « *attendu*... et c'est bien triste, alors qu'ils ont un vrai pouvoir de proposition :

«Augmenter le nombre de tranches d'imposition jusqu'à dix, pour rendre l'impôt plus progressif et ainsi épargner davantage des bas revenus. Elles pourraient, par exemple, commencer à 10 %, pour finir par une tranche maximale de 55 % pour les revenus supérieurs à 300 000 euros», évoque Marc Goblet, grand patron de la FGFB.

Au PTB, le député fédéral Marco Van Hees aligne les chiffres sans plus de créativité : «Taxer les millionnaires à hauteur de 1 % pour les fortunes supérieures à 1 million, 2 % au-dessus de 2 millions, 3 % après 3 millions. Rendement escompté : 8 milliards d'euros.» C'est toujours cela de pris !

Pour Bruno Colmant, docteur en économie de l'ULB, il est temps «d'instaurer une déduction pour formation professionnelle ou même privée, afin de pousser chacun à se spécialiser dans une discipline». En outre, il souhaite «un avantage fiscal massif pour l'acquisition de matériel informatique ou de smartphone, car toute l'économie digitale

est basée sur de nouvelles technologies». Pour lui, l'épargne n'est plus un tabou : «Il faudrait augmenter les déductions pour l'épargne à long terme, tout en les rendant dégressives. En d'autres termes, quelqu'un qui peut se permettre d'épargner plus reçoit une déduction, mais moindre que celui qui a moins de moyens.»

De son côté, Eric Mestdagh, administrateur délégué du groupe Mestdagh, enfonce une évidence en l'adaptant : «Le travail trop faiblement rémunéré, en dessous de 1 500 euros par mois, doit être défiscalisé. La différence entre le salaire net d'un travail-

leurs et une allocation de chômage doit être plus conséquente, cela éviterait les pièges à l'emploi.»

Enfin, la palme de la créativité sans limite revient à Franz Kerstens, consultant financier : «Augmentation de la TVA : +20 % minimum sur les produits de luxe (grosses cylindrées, bijoux, parfums, hi-fi...), +25 % au moins sur les biens non éthiques, non locaux pour les biens alimentaires et les non bio, +50 % au moins sur les jeux en ligne et jeux vidéo, tous considérés comme produits de luxe...»

A cela, il ajoute la «vente libre des drogues (à l'instar de l'alcool et du tabac) avec taxation à 100 % au moins, afin de financer le coût d'accompagnement proposé aux personnes dépendantes !»

Monsieur le Premier ministre, ne nous dites pas merci ! ■ **VINCENT LIÉVIN, CANDICE VAN HECKE, ÉLODIE DEBIÈRE ET ASTRID JANSEN**

Mon tax shift en 10 mesures par Bruno Colmant¹

1 Il faut donc abaisser l'impôt sur les bas salaires et les cotisations sociales. En d'autres termes, il faut éviter la situation des années précédentes au cours desquelles une réforme efficace de la fiscalité du travail ne s'est pas suffisamment traduite par une réduction des charges sociales.

2 Une baisse de la fiscalité du travail exigera un glissement des taux d'imposition : il faut accroître le minimum non imposable (afin de combattre les pièges à l'emploi), mais cela ne pourra être effectué qu'au prix d'un relèvement modique des

taux d'imposition dans les barèmes très élevés. Il faut conserver une progressivité intelligente qui respecte l'esprit de la fiscalité belge, à savoir la capacité contributive de chacun au financement des charges de l'Etat. De surcroît, on ne peut baisser le taux d'impôt des personnes physiques que si on en élargit la base.

3 Il s'agirait de reglobaliser les revenus, mais - contrairement aux orientations de 1962 - de détaxer la prise de risque, c'est-à-dire de taxer plus lourdement les revenus mobiliers sans risque pour les dividendes, afin de stimuler l'investissement et l'entrepreneuriat. Il n'est, en effet, pas normal qu'un intérêt

d'obligation d'Etat soit taxé à 25 % tandis qu'un dividende le soit à 50 % (34 % d'impôt des sociétés plus 25 % de précompte mobilier).

4 Il faudrait augmenter les déductions pour l'épargne à long terme, tout en les rendant dégressives. En d'autres termes, quelqu'un qui peut se permettre d'épargner plus reçoit une déduction, mais moindre que celui qui a moins de moyens. Il faudrait réduire la taxation des dividendes, déjà très taxés, et augmenter la taxation des intérêts, qui correspondent souvent à des placements de faible risque.

5 Il faudrait détaxer les apports de capitaux à risque frais dans de nouvelles sociétés, et surtout des start-up.

6 Il faudrait augmenter les plafonds de déductions pour le mécénat et les dons.

7 Il faudrait instaurer une déduction pour formation professionnelle, ou même privée, afin de pousser chacun à se spécialiser dans une discipline, nouvelle ou existante.

8 Il faudrait un avantage fiscal massif pour l'acquisition de matériel informatique ou de smartphone, car toute l'économie digitale est basée sur de nouvelles technologies.

9 A l'impôt des sociétés, il faudrait réintroduire la déduction pour investissements ciblés (robotiques, etc.).

10 En ce qui concerne la TVA, il serait acceptable d'augmenter légèrement le taux général (21 %) mais de baisser ou d'harmoniser les taux réduits. ■

¹ docteur en économie de l'ULB, membre de l'Académie royale de Belgique

L'avocat Thierry Afschrift

Avocat fiscaliste et professeur de droit fiscal à l'ULB, l'homme de loi explique que le budget 2015 prévoit une augmentation de 5,8 milliards des recettes publiques et une augmentation équivalente des dépenses. « *Ce que va faire le gouvernement, c'est augmenter les impôts. La question est simplement de savoir sur quelle catégorie de contribuables cette augmentation va tomber.* » Il propose :

❶ que l'Etat belge cesse d'augmenter toujours les recettes et les dépenses. Il faudra, un jour, penser à les réduire. Aujourd'hui, ce serait une première étape que d'en rester au total des recettes et des dépenses de l'an dernier. C'est évitable de ne pas dépenser plus. Il y a très peu d'inflation et de croissance ainsi qu'un saut d'index, cette augmentation n'est donc liée à aucun élément.

Et pour engranger des recettes, afin de réduire la dette publique par exemple, Thierry Afschrift a quelques idées :

❷ L'Etat doit vendre des actifs dont il n'a rien à faire en tant que puissance publique, à commencer par ses participations dans des secteurs concurrentiels ou devant le devenir comme BNP-Paribas, Belfius, Proximus ou encore La Poste. Ce ne sont pas des "bijoux de famille", parce que l'Etat est une autorité, pas une famille.

❸ Au niveau de la sécurité sociale, il faut vérifier que chaque bénéficiaire des allocations sociales en ait vraiment besoin. Tous les contributeurs paient pour que les parents les reçoivent, alors que certains n'en ont pas les moyens. Ces allocations ne doivent pas être universelles et doivent être limitées.

☞ Le nombre de fonctionnaires doit être diminué. Le ministère des Finances recrute 800 personnes alors que, côté belge, il occupe déjà 50% de gens de plus que le ministère des Finances néerlandais. La situation est pareille pour la SNCB. ■ ÉLODIE DEBIÈRE

Le PTBiste Marco Van Hees

A la place de « shift fiscal », le député fédéral d'extrême gauche Marco Van Hees défend plutôt l'idée d'un « shift des richesses ». Non pour baisser certains impôts, mais pour financer des dépenses sociales comme les pensions, l'enseignement et l'emploi public. D'où la proposition prioritaire pour le PTB :

❶ Taxer les millionnaires à hauteur de 1% pour les fortunes

supérieures à 1 million, 2% au-dessus de 2 millions, 3% après 3 millions. Rendement escompté : 8 milliards d'euros.

❷ Taxer toutes les plus-values sur actions, tant à l'IPP qu'à l'Impôt des sociétés.

❸ Globaliser les revenus du travail, financiers et immobiliers, pour les soumettre au tarif progressif de l'IPP.

❹ Augmenter fortement la progressivité de l'impôt, en baissant drastiquement les taux sur les bas et les moyens revenus (pour qu'un plus grand nombre de personnes soient exemptées d'impôts) et en augmentant un peu les taux sur les plus hauts revenus.

❺ Ne pas augmenter la TVA et autres taxes indirectes, voire, au contraire, les baisser. ■

CANDICE VANHECKE

L'ecclésiastique Tommy Scholtès

Spécialiste de l'information religieuse, l'homme d'Eglise émet quelques propositions idéalistes qui, sans doute, pourraient améliorer le vivre-ensemble : les mesures fiscales sont d'office de

droite ou de gauche. L'Eglise ne peut prôner que la justice, l'équité, la responsabilité de tous. Et elle-même a du mal à vivre ce qu'elle souhaite. Le citoyen n'a pas tant besoin de mesures fiscales que de valeurs, et de sens à donner à sa

vie. Pour le chrétien, le sens réside dans ce Jésus de l'Evangile qui aime, pardonne, relève. L'image d'aujourd'hui, c'est le pape François, ou saint François, ou encore monseigneur Romero. ■ ÉLODIE DEBIÈRE

L'éthologue

Jean-Marie Delwart

① Une prime à la consommation. Que vous alliez chez le dentiste, que vous achetiez une casserole ou une voiture. Le système deviendrait plus clair et permettrait de promouvoir la consommation et donc la TVA. Cette

idée vient d'un système étudié en long et en large il y a une dizaine d'années: déduire, dans sa déclaration d'impôts, sa consommation. Il n'y aurait plus de travail au noir et le système serait clarifié. Il s'agit finalement de créer une ambiance positive de consommation et d'investissement. Car si personne ne dépensait plus un euro, il n'y aurait plus de TVA.

② Taxer l'anormalité. Par exemple, si vous importez des fraises d'Afrique

du Sud – en sachant que nous en avons à Wépion et que les fraises contiennent 95 % d'eau, c'est anormal donc vous êtes taxé. Par contre, si vous achetez du pain à la boulangerie du coin, c'est normal, donc le pain ne serait pas taxé. Il existe d'autres anomalies à taxer, comme le prix du diesel, plus bas que celui de l'essence, les ronds-points inutiles (il faudrait alors taxer la commune responsable), les grosses voitures pour une seule personne, etc. ■

ASTRID JANSEN

Le socialiste Ahmed Laaouej

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on a connu le député fédéral Ahmed Laaouej plus prolifique sur les questions de fiscalité. Mis à part l'idée d'imposer les grandes fortunes, pas de mesures concrètes parmi les propositions du socialiste bruxellois :

① réduire, de façon ciblée, l'impôt

sur les bas et les moyens revenus du travail.

② fiscaliser les plus-values sur actions à des taux qui tiennent compte de la durée de détention.

③ instaurer un impôt de solidarité sur les grandes fortunes, à partir de 1,250 million d'euros, hors immeuble

d'habitation et actifs professionnels.

④ utiliser l'enveloppe budgétaire des intérêts notionnels pour orienter le soutien fiscal vers les PME, créatrices d'emplois et qui investissent.

⑤ relever la déduction pour investissement pour les PME. ■

CANDICE VANHECKE

Le manager Eric Mestdagh

Administrateur délégué du groupe Mestdagh, il propose de relancer l'économie en permettant aux entrepreneurs de réduire leurs charges – et donc d'être plus compétitifs – et en augmentant le pouvoir d'achat des moins aisés.

① Il préconise de diminuer le coût du travail. « Dans notre entreprise, nous ne recrutons pas des gens hyperqualifiés, et pourtant, chaque salarié coûte au minimum 25 euros de l'heure. » Réduire ces coûts leur permettrait d'être plus compétitifs sur le marché international et donc de créer de l'emploi.

② Il semble essentiel d'accroître le pouvoir d'achat

des gens à bas revenus pour relancer la consommation. Le travail trop faiblement rémunéré, en dessous de 1500 euros par mois, doit être défiscalisé. La différence entre le salaire net d'un travailleur et une allocation de chômage doit être plus conséquente, cela éviterait les pièges à l'emploi.

③ Il faut taxer les spéculateurs, ils ne créent pas d'emploi et sont même des destructeurs de valeurs. « Il faut faire une différence entre les gens qui ont de l'argent et l'investissent dans l'économie réelle et les autres. Mon frère, mon cousin et moi, par exemple, avons investi 50 millions d'euros dans notre entreprise; ça n'aurait pas été possible si nous avions été fortement taxés. » ■ ÉLODIE DEBIÈRE

Mon tax shift en 10 mesures par Franz Kerstens

Les mesures à prendre en matière de tax shift, en tenant compte des trois piliers retenus par le gouvernement (consommation, environnement et grosses fortunes), pourraient commencer par une augmentation de la TVA (points 1 à 4 suivants) :

① +20% minimum sur les produits de luxe (grosses cylindrées, bijoux, parfums, hi-fi...)

② +25% au moins sur les biens non éthiques, non locaux pour les biens alimentaires et les non bio

③ +25% au moins des produits importés hors Europe,

biens de consommation, durables ou non (fruits et légumes, automobiles, électroniques...)

④ +50% au moins sur les jeux en ligne et jeux vidéo, tous considérés comme produits de luxe

et aussi... ⑤ Augmentation des accises (+50% minimum) sur le tabac et les alcools, et les produits énergétiques polluants, dont une partie servirait à financer la sécurité sociale.

⑥ Globalisation des revenus des ménages, en incluant les revenus provenant des plus-values mobilières et des revenus immobiliers, déduction faite du précompte

immobilier, donc taxation au taux marginal, ce qui est équitable socialement parlant.

⑦ **Elargissement de la base taxable avec diminution des taux d'imposition pour les bas salaires et un taux plus élevé pour les salaires très importants (par exemple 55% sur la tranche au-delà de 60000 €).**

⑧ **Taxation du patrimoine des grosses fortunes (0,5% par exemple), uniquement dans le cadre d'une récession économique (le coefficient de Gini s'accroît toujours dans ces conditions).**

⑨ **Vente libre des drogues (à l'instar de l'alcool, drogue dure reconnue, et du tabac) avec taxation à 100% au moins, afin de financer le coût d'accompagnement**

proposé aux personnes dépendantes ! Le coût pour le consommateur final serait identique à celui existant précédemment à la mesure, mais l'accès à des produits de meilleure qualité, ainsi qu'un suivi médical et psychologique, seraient garantis !

⑩ **Taxation des nuisances sonores et olfactives produites par les entreprises.**

Ces mesures doivent être accompagnées d'incitants fiscaux, notamment en matière d'investissements, au détriment de la spéculation immobilière trop favorable, et la lutte contre la fraude fiscale dont les efforts restent insuffisants. Réduction également des charges patronales et de l'impôt des personnes physiques par un élargissement de la base taxable et une baisse des taux d'imposition même pour les revenus importants. ■

Les syndicalistes Marie-Hélène Ska et Marc Goblet

Tant la secrétaire générale de la CSC Marie-Hélène Ska que son homologue socialiste Marc Goblet (FGTB) sont d'accord pour dire qu'une réforme de la fiscalité belge doit, avant tout, permettre d'accroître le pouvoir d'achat des travailleurs, allocataires sociaux et pensionnés. Par contre, si l'idée d'un tax shift qui passerait par une baisse des cotisations sociales répugne Marc Goblet, sa comparse socio-chrétienne y voit, quant à elle, un moyen de soutenir l'emploi dans les secteurs fortement soumis à la concurrence internationale.

① **Globaliser les revenus du travail des biens mobiliers et immobiliers, pour les taxer de la même façon, c'est-à-dire en fonction des tranches d'imposition déterminées par l'impôt**

des personnes physiques (Ska et Goblet).

② **Elever le nombre de tranches d'imposition à dix, pour rendre l'impôt plus progressif et ainsi épargner davantage des bas revenus. Elles pourraient, par exemple, commencer à 10%, pour finir par une tranche**

maximale de 55% pour les revenus supérieurs à 300 000 euros (Goblet).

③ **Imposer les grosses fortunes à partir de 1 million d'euros (Ska).**

④ **Distinguer les plus-values sur actions orientées vers la spéculation de celles qui sont ensuite réinvesties dans l'économie réelle. Ces dernières pourraient continuer**

à bénéficier d'un abattement fiscal (Goblet).

⑤ **Taxer les revenus locatifs réels, plutôt que sur base d'un revenu cadastral qui n'a plus évolué depuis des années. Selon le Conseil supérieur des finances, une telle mesure permettrait de dégager 283 millions (Ska). ■ CANDICE VANHECKE**

L'économiste Etienne de Callatay

Pour l'économiste en chef de la banque Degroof, un tax shift doit soit permettre d'augmenter le salaire poche, soit stimuler l'emploi. De Callatay opte pour ce dernier choix, de façon à faciliter l'embauche de deux catégories de travailleurs : les personnes peu qualifiées et les seniors. De toute évidence, l'augmentation de la TVA et la taxation des comportements polluants trouvent davantage grâce à ses yeux qu'une large imposition du capital.

① **Taxer davantage le mazout de chauffage, mais aussi celui utilisé pour le transport routier ou par le monde agricole. Une telle taxe inciterait particuliers et**

entreprises à adopter un comportement plus écologique.

② **Même chose pour la taxe sur l'électricité, actuellement à 6%, qui devrait revenir à 21% pour promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie.**

③ **Augmenter la TVA : soit en relevant le taux normal (21%) à, par exemple, 21,5% ou 22%, soit en augmentant les taux réduits (6% et 12%), soit en appliquant une TVA normale à des biens et services bénéficiant d'un taux réduit. Ces augmentations de la TVA devraient être compensées soit par l'instauration d'une allocation universelle, soit par le relèvement des allocations de chômage et des pensions, pour soulager les ménages**

les plus précarisés. Par contre, les nouvelles hausses de TVA ne devraient pas être prises en compte dans le calcul de l'index, au risque d'annuler l'effet du tax shift.

④ Taxer non plus le revenu cadastral, mais les loyers nets de frais, pour promouvoir l'entretien des bâtiments et lutter contre le travail au noir.

⑤ Augmenter le précompte mobilier de 25% à 26 ou 27%.

⑥ Différentes mesures ayant trait à l'IPP pourraient également être adoptées, par exemple la suppression de la déductibilité pour les rentes alimentaires, ou encore la diminution de la déduction des frais professionnels. ■

CANDICE VANHECKE